



**Communiqué de Presse de la Maire de Paris**  
**Vendredi 24 avril 2020**

## **Coronavirus : point de situation n°12**

Je souhaite remercier les Parisiennes et les Parisiens qui respectent les règles strictes du confinement. Je sais que cette situation reste difficile et je suis reconnaissante des efforts. Cet engagement contribue activement à la lutte contre la propagation du Covid-19. Pour parvenir à l'objectif annoncé de sortie de confinement le 11 mai par le Président de la République, nous devons continuer tous nos efforts.

Je tiens aussi à adresser une nouvelle fois mes plus forts remerciements à l'ensemble des agents de la Ville de Paris. Leur mobilisation quotidienne permet la continuité de nos services publics indispensables dans les crèches et les écoles, dans les centres de santé et les PMI, dans les services funéraires, auprès des plus fragiles ou pour assurer la propreté de nos rues.

Depuis le début de l'épidémie, les agents de la Ville de Paris sont par ailleurs à pied d'œuvre pour accompagner les Parisiennes et les Parisiens et maintenir ainsi le lien fort entre Paris et ses habitants.

Chaque semaine, le centre téléphonique du 39 75 reçoit de plus en plus d'appels : plus de 62.000 appels depuis le début de l'épidémie avec une moyenne de 3.522 appels par jour. La cellule d'écoutes permet d'assurer des permanences 7 jours sur 7, grâce à l'engagement d'une cinquantaine d'agents volontaires. La moitié des appels portent sur des questions générales sur les démarches possibles auprès des services de la Ville, un tiers sur les informations liées à l'état civil et aux titres d'identité et près d'un quart sur des demandes d'aides en urgence ou le signalement d'une personne ayant besoin d'aide.

Ces dernières semaines, les services de la Ville ont constaté une augmentation significative des orientations vers le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) pour des personnes, seules ou en famille, qui se retrouvent dans des situations précaires préoccupantes, d'autant plus en période de confinement.

Les principales aides financières allouées par la Ville (aides au logement, aides aux parents d'enfants en situation de handicap et Paris Solidarité pour les seniors et les personnes en situation de handicap) ont été renouvelées automatiquement en mars et en avril, et les procédures de demande d'aides exceptionnelles ou de services à domicile (portage de courses, repas, aide à domicile) sont simplifiées. Une aide exceptionnelle a été mise en œuvre pour les familles bénéficiant en temps normal des trois tarifs les plus bas de la cantine scolaire.

Les contacts pris par les services de la Ville avec les plus fragiles sont réguliers et constants.

50.000 personnes accompagnées par les services sociaux parisiens sont appelées une fois par semaine par les équipes, avec une vigilance particulière pour les personnes les plus vulnérables qui

peuvent être appelées plus régulièrement (familles en résidence temporaire à l'hôtel, situation ou risque de violence intrafamiliale, mesure de protection de l'enfance, personnes âgées isolées, problèmes d'addiction, personnes malades ou handicapées, familles monoparentales...).

Les professionnels des CASVP d'arrondissement (gardiens et agents administratifs) appellent chaque jour tous les habitants en résidence-appartement. Des renforts ont été affectés dans les résidences pour accompagner les personnes les plus fragiles.

Depuis le début du confinement, les équipes des espaces parisiens d'insertion ont contacté 6.779 allocataires du RSA en grande difficulté, notamment pour les aider à formuler des demandes d'aides exceptionnelles quand cela était nécessaire. Les situations inquiétantes (violences conjugales, familles dans des logements très exigus, problématiques de santé et de santé mentale etc.) sont particulièrement suivies.

1.207 ménages accompagnés dans le cadre de procédures d'expulsion ont été contactés directement. Les associations ont également appelé près de 4.000 ménages bénéficiant de mesures d'accompagnement social lié au logement et poursuivent des contacts réguliers avec 20% d'entre eux jugés particulièrement vulnérables. Dans ce cadre, près de 250 ménages ont fait l'objet de rencontres physiques (et sécurisées sur le plan sanitaire) en urgence, soit 6%.

Une cellule centralisée a été créée pour évaluer pendant la crise toutes les informations préoccupantes signalées pour les personnes majeures en situation de vulnérabilité nécessitant une éventuelle mise sous protection judiciaire ainsi que les mineurs, dans le cadre de la protection de l'enfance.

Les personnes inscrites sur le fichier CHALEX, qui est le fichier des personnes vulnérables mis en place pour les périodes de fortes chaleurs, sont appelées par près de 60 volontaires de la Ville de Paris, et sont redirigées vers le CASVP en cas de besoin. Le fichier comporte plus de 8000 inscrits. Les services ont reçu 700 signalements de besoins spécifiques (aide alimentaire, difficultés financières, d'accès aux soins ou besoin d'aide à domicile).

Des personnes fragiles âgées et/ou handicapées ont également été ajoutées à nos campagnes d'envoi de messages préenregistrés et de prise de contact. Cela représente près de 22.000 personnes, dont dont 4.000 bénéficiaires d'une allocation pour l'emploi de personne à domicile ainsi que 9.000 bénéficiaires des aides sociales liées à la perte d'autonomie.

En parallèle, les personnalités du monde de la culture et les bénévoles du dispositif Paris en Compagnie ont passé 2.900 appels de convivialité. 150 nouveaux aînés se sont inscrits en même temps que 1.400 nouveaux bénévoles depuis le début de la période de confinement. 3.435 volontaires de la Protection Civile Paris Seine ont passé 102.000 appels qui ont permis de traiter 2.400 demandes d'accès aux soins ou à l'alimentation.

Contact presse :

Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)